

Association Syndicale Libre du Domaine des Hautes Bruyères

2 rue Féron BOUSSELY

95130 FRANCONVILLE

Contact: site internet de l'ASL : <http://hautes.bruyeres.free.fr>

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 12 Mars 2014

Délibérations

A 21h20, le mercredi 12 mars 2014, s'est ouverte dans la grande salle du Centre Socio culturel de l'Epine Guyon, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Syndicale Libre du Domaine des Hautes Bruyères.

Elle a examiné l'ordre du jour défini sur sa convocation.

1) Constitution du bureau de l'Assemblée

Président : Emmanuel ELALOUF

Secrétaire : Marie Christine RACOVSKI

Scrutateurs : Nicola FATOUT et Lionel HUBERT

Le président constate que l'Assemblée a été régulièrement convoquée. Le total des propriétaires présents ou représentés permet à l'Assemblée de délibérer valablement sur l'ordre du jour.

Personne ne s'opposant à la constitution du bureau ainsi formé, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

2) Rapport d'activités du bureau pour l'exercice 2013

Le Président fait le point sur les événements de l'année

- L'ensemble de l'élitage a été effectué dans le domaine conformément à ce qui avait été prévu.
- Il est prévu de lancer un appel d'offre pour l'entretien des espaces verts.
- Les rues du Domaine continuent de se dégrader et malgré des réparations de la voirie par les équipes municipales il a été demandé à la mairie de revoir entièrement la voirie du domaine et en particulier la rue Féron Bousely.
- Le Président n'a pu régler le problème de la petite sente et le budget prévu pour ce point sera reporté à l'année suivante.
- Le président de l'A.S.L. doit revoir la Mairie pour établir un plan pluriannuel concernant la voirie du domaine.
- Nous n'avons pas eu à déplorer de gros problème avec l'antenne collective
- La fibre optique devrait être installée pour la fin de l'année 2014

3) Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2013.

L'Assemblée ne fait pas de remarque particulière sur les comptes présentés par Lionel HUBERT et tels qu'annexés à la convocation. Ces comptes sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité

4) Quitus au bureau pour sa gestion 2013.

Quitus est donné, à l'unanimité, au bureau pour sa gestion au cours de l'exercice 2013.

5) Présentation et approbation du Budget de l'exercice 2014

A l'unanimité, le budget de l'exercice 2014 et du montant de sa cotisation sont approuvés.

L'Assemblée adopte le budget 2014 que commente Lionel HUBERT. Elle valide le montant de la cotisation à 170 euros. Le trésorier rappelle la date limite de versement fixée au 30 mai. Il précise que l'idéal serait d'avoir en réserves 1 an de budget.

6) Appel à candidatures et Election au bureau de l'Association

Tous les membres du bureau se représentent et sont réélus à l'unanimité pour une durée de 3 ans.

Ils acceptent tous le mandat qui leur est confié.

7) Fibre Optique

L'Assemblée Générale vote à l'unanimité l'Autorisation donnée au président de signer la convention avec Orange pour l'installation de la fibre optique dans le Domaine des Hautes Bruyères.

Calendrier de l'installation à suivre.

Les travaux seront en principe terminés fin octobre 2014.

8) Fête des voisins

Cette année, la date « officielle » de la fête des voisins est le vendredi 23 mai 2014.

L'Assemblée est d'accord pour y participer. Nous comptons sur la participation de tous pour en faire un événement du quartier et un moment de convivialité.

9) Modification du Cahier des Charges autorisant des modifications des pignons.

Monsieur Elalouf, présente un projet de modification de pignons pour sa maison.

L'Assemblée n'est pas hostile à ce projet individuel mais ne souhaite pas pour autant une modification réelle du Cahier des Charges à ce sujet. A proposer en demande individuelle et spécifique au projet à l'AG de 2015.

10) Questions diverses.

- Plusieurs propriétaires font état de problèmes d'incivilité en matière de stationnement dans le domaine.
- Un membre de l'Assemblée demande si des aides communales ou départementales existent si on souhaite procéder au ravalement de sa maison. La réponse est « NON ».
- Plusieurs propriétaires concernés reviennent sur le problème des balcons déjà évoqué lors des précédentes AG et malheureusement non résolu. Sujet à prévoir à l'ordre du jour de l'AG de 2015.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été examinés, le Président lève la séance à 23 heures.

Le Président

E.Elalouf

La secrétaire

Marie Christine Racovski

les assesseurs

Nicolas Fatout

Lionel Hubert

